

Fiche 3 : vaccination contre la rougeole

Les recommandations en population générale sont détaillées ci-dessous, elles figurent dans le calendrier des vaccinations en vigueur

(<http://solidarites-sante.gouv.fr/prevention-en-sante/preserver-sa-sante/vaccination/calendrier-vaccinal>).

La vaccination contre la rougeole est obligatoire pour les enfants depuis le 1^{er} janvier 2018, elle est exigible pour l'entrée en collectivité pour les enfants nés depuis le 1^{er} janvier 2018.

Tableau 1 : vaccination contre la rougeole- rappel du calendrier des vaccinations

Recommandations générales	
Age de la vaccination	Vaccin
12 mois (obligatoire)	1 ^{ère} dose de vaccin ROR
Entre 16 et 18 mois (obligatoire)	2 ^{ème} dose de vaccin ROR (cette 2 ^{ème} dose peut être administrée avant 16 mois sous réserve de respecter un délai minimal de 1 mois entre les 2 doses)
Personnes nées depuis 1980 (Rattrapage)	Les personnes nées depuis 1980 devraient avoir reçu au total deux doses de vaccin trivalent , en respectant un délai minimal d'un mois entre les deux doses, quels que soient les antécédents vis-à-vis des oreillons et de la rubéole.
Recommandations pour les groupes à risque	
Groupe à risque	Vaccin
Nourrissons de 6 à 11 mois révolus	Se rendant en voyage dans une zone de forte endémicité ⁴ ou contact d'un cas de rougeole ⁵ : Une dose de vaccin trivalent⁶ peut être administrée entre 6 et 11 mois⁷ révolus (l'enfant recevra par la suite deux doses de vaccin trivalent suivant les recommandations du calendrier vaccinal⁸).
Voyageurs en zone de haute endémicité non vaccinés sans antécédent de rougeole	Nés depuis 1980 : Mise à jour du calendrier vaccinal Nés avant 1980 : Une dose de vaccin trivalent. Vacciné à 2 doses avec une première dose avant l'âge de 12 mois : administrer une 3 ^e dose de vaccin trivalent Le risque doit être évalué par le médecin vaccinateur en fonction de la durée, des conditions du voyage et du niveau d'endémicité de la rougeole dans le pays
Professionnels de santé non vaccinés, sans antécédent de rougeole ou dont l'histoire est douteuse parmi les suivants : professionnels de santé en formation, à l'embauche ou en poste, en priorité dans les services accueillant des sujets à risque de rougeole grave. Pour ces personnes, le contrôle sérologique est inutile.	Nés avant 1980 : une dose de vaccin trivalent ROR Nés depuis 1980 : mise à jour conformément au calendrier vaccinal pour atteindre deux doses de vaccin trivalent

La vaccination antirougeoleuse est contre-indiquée pendant la grossesse, cependant, une vaccination réalisée accidentellement chez la femme enceinte ne doit pas conduire à une interruption médicale de grossesse.

⁴ BEH spécial vaccination des voyageurs : <http://invs.santepubliquefrance.fr/Publications-et-outils/BEH-Bulletin-epidemiologique-hebdomadaire/Archives/2017/BEH-hors-serie-Recommandations-sanitaires-pour-les-voyageurs-2017>

⁵ Dans un délai maximal de 72 h après le contact

⁶ https://www.has-sante.fr/portail/jcms/c_2844107/fr/vaccination-contre-la-rougeole-avant-l-age-de-12-mois-suite-a-l-arret-de-commercialisation-du-vaccin-monovalent-rouvax

⁷ [La réalisation de la vaccination avec un vaccin trivalent des nourrissons âgés de 6 et 8 mois révolus nécessite le recours à une recommandation temporaire d'utilisation \(RTU\) \(voir annexe 5\)](#)

⁸ <https://www.hcsp.fr/explore.cgi/avisrapportsdomaine?clefr=363> et <https://www.hcsp.fr/explore.cgi/avisrapportsdomaine?clefr=362>